

DL
03-03-13

Depuis 19 ans, "Grands-parents bis" permet le parrainage d'enfants sans grands-parents en Drôme et en Ardèche

VALENCE

La jolie histoire dure depuis 1994. Elle est née de copines, elles-mêmes grands-mères qui, les premières en France, ont eu cette idée sympathique de réunir des seniors « qui se morfondaient » avec des enfants privés de grands-parents (pour des raisons géographiques ou de brouille). "Grands parents bis" était né. « On a fait des grands-parents heureux, des enfants heureux mais aussi des parents heureux qui, souvent privés de leur propre famille, se trouvaient ainsi des interlocuteurs » explique Michèle Bonnet, l'une des fondatrices, toujours au poste. Mais attention, pas question de déborder. « Nous veillons bien à ce que ces grands-parents bis ne soient ni des nurses ni des baby sitters. Nos bénévoles ne sont pas corvéables à merci. Dans la majeure partie des cas, ça se passe bien. » D'où le soin particulier apporté à la mise en contact. Après un premier rendez-vous de la famille avec

chologue qui, au travers d'un questionnaire, permet de bien cerner la demande. « On essaye ensuite de mettre en contact la famille avec des grands-parents ni trop près, ni trop loin, avec des centres d'intérêt proches. On demande aussi aux grands-parents volontaires de prévenir leur propre famille, et inversement aux parents de l'enfant de le signaler aux éventuels vrais grands-parents. » Ensuite ? À chacun d'inventer son fonctionnement et son rapport à l'enfant. Certains reçoivent les enfants à leur domicile, d'autres les emmènent faire des activités, certains les reçoivent à date régulière, d'autres de façon plus décousue. Depuis les débuts, environ une soixantaine d'enfants ont été suivis. Avec de belles affections qui se nouent, comme ce petit garçon, devenu gendarme, et toujours en contact avec ses grands-parents bis. □

POUR EN SAVOIR PLUS

Grands-parents bis en France

